**Termes de référence**

**ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES URBAINS EN NIAMEY**

1. **INTRODUCTION**

L’instabilité socio-politique survenue au Mali au début de l’année 2012 a occasionné des mouvements de populations principalement du nord du Mali vers les pays voisins (Niger, Burkina Faso et la Mauritanie). Au Niger, les réfugiés maliens se sont installés dans les régions de Tahoua, Tillabéry et Niamey. Avant la crise malienne, environ 300 réfugiés vivaient au Niger dans les zones de Niamey et quelques cas dans la zone de Goure (réfugiés tchadiens depuis 1990). Cette crise a provoqué l’augmentation du nombre de réfugiés en milieu urbain de Niamey estimé à 5000 individus en 2022. Ces réfugiés maliens sont installés dans les familles d’accueil ou sur les parcelles vides des quartiers des 5 communes d’arrondissement de Niamey.

Le résultat des exercices des évaluations participatives conduits en 2021 et 2022 démontrent que les réfugiés urbains et demandeurs d’asile de Niamey sont souvent incapables de prendre en charge leur progéniture et les personnes à besoins spécifiques. En effet, frustrées par l’absence de solutions durables à leurs problèmes, celles-ci sont particulièrement confrontées à des conditions de logement inappropriées et nombreux sont menacés d’expulsion par leurs bailleurs du fait de l’insolvabilité. Ce qui renforce leur marginalisation et ne favorisent pas leur intégration. Leurs besoins primaires en termes d'accès aux soins de santé, l'éducation, la nourriture et le logement sont loin d'être entièrement satisfaits et ce malgré les efforts fournis par le HCR et ses partenaires. En outre, la situation des femmes seules, les malades chroniques et les familles nombreuses demeure inquiétante, car la majorité n’est pas en mesure de se maintenir sans aide extérieure. Désœuvrées, sans ressources et brisées par l’effondrement de leur aspiration à une vie normale, les femmes seules et les plus jeunes filles sont fragilisées face à l’exploitation sexuelle et économique (pratique du sexe de survie), aux risques de transmission des maladies sexuellement transmissibles y compris le VIH/SIDA. La réduction des ressources ne permet pas d’appuyer tous les niveaux d’éducation des réfugiés à Niamey. De ce fait, de nombreux jeunes sont livrés à eux-mêmes et s’exposent aux risques de verser dans la délinquance juvénile, la prostitution, le sexe de survie et le vagabondage car, leurs aspirations ne peuvent raisonnablement pas être satisfaites avec le niveau actuel d’encadrement. Dans son mandat de protection et d’assistance aux réfugiés mais également d’appui au Gouvernement du Niger en la matière, il est impérieux pour l’UNHCR et ses partenaires de mettre en place une politique de renforcement des capacités économiques des réfugiés et demandeurs d’asile de Niamey afin de les rendre autosuffisants.

C’est à ce titre, conformément à la vision stratégique du Haut-Commissariat pour les Réfugiés, que d’ici 2026, les personnes relevant de la compétence du HCR vivront dans la dignité, atteindront progressivement une plus grande autonomie et seront en mesure de participer activement à la vie sociale et économique des pays d'accueil en accédant à des opportunités économiques en parité avec celles des populations hôtes. En outre, le HCR continuera à plaider pour une approche holistique quant aux opportunités de développement (approches globales) suivant des critères de vulnérabilité pour les populations vivant dans les régions d'accueil des réfugiés. Avec le Cadre de réponse global pour les réfugiés (CRRF), qui met l'accent sur l'inclusion des réfugiés dans le système national ainsi que sur l'inclusion des communautés d'accueil en adoptant une approche globale de la société, la Stratégie globale du HCR a été lancée avec certains changements d'orientation et d'approches stratégiques. Il s’agit entre autres de mettre plus d'accent sur le plaidoyer politique, le partenariat et les interventions basées sur le marché pour la recherche de moyens de subsistance, l'inclusion économique des réfugiés et de leurs communautés d'accueil.

Ainsi, pour améliorer le plan stratégique d’accompagnement à l'inclusion socio-économique des Personnes relevant du mandat du HCR(PoC), et communautés hôtes au Niger, l'accent sera mis sur la disponibilité des bases de données afin d’établir un mécanisme de suivi pour l’atteinte des résultats.

C’est dans ce cadre que le HCR souhaite mener une étude socio-économique des réfugiés urbains de Niamey. Cette étude portera sur le profilage socio-économique et l’analyse des marchés et permettra de connaître davantage les conditions de vie actuelles des PoCs, et identifier leurs besoins. Sur base des résultats de cette étude, une stratégie de réponses sera développée et tiendra compte des activités pertinentes susceptibles de créer l’impact non seulement au niveau individuel mais aussi communautaire, selon les opportunités économiques qu’offrent leurs environnements.

Pour atteindre les objectifs assignés à l’étude, une démarche méthodologique basée sur la collecte des données (à travers des enquêtes, des interviews et des entretiens semi structurés) sera adoptée.

1. **OBJECTIF GLOBAL**

• L'exercice d'évaluation socio-économique comprendra, mais sans s'y limiter, les objectifs suivants :

**a**. Fournir des données socio-économiques complètes pour éclairer la stratégie/la programmation visant à améliorer l'autonomie de tous les réfugiés vivant à Niamey et autour de Niamey ;

**b**. Établir une base de référence sur les principaux indicateurs socio-économiques et un cadre de suivi/contrôle des résultats ;

**c**. Fournir une base (baseline) pour le suivi des résultats de la stratégie d'inclusion économique conjointe gouvernement-HCR ;

**e**. Communiquer avec impact pour l'établissement de partenariats d’expertise spécifiques pour le relèvement économique (Speaking with data).

1. **Résultats attendus**

**III.1 Etendu de travail et Méthodologie**

L'évaluation socio-économique couvrira tous les réfugiés vivant à Niamey et dans ses environs, y compris certains qui sont à Hamdallaye et dans les cases de passage, âgés de 18 à 59 ans. Il s'agira d'une enquête socio-économique ciblant les réfugiés à l'aide de méthodes et de questionnaires standard. Pour des raisons de cohérence et de comparaison, l’enquête sera alignée sur l'enquête du coût de la vie (Integrated Household Living Condition Survey/EICV).

Une collaboration proactive sera recherchée avec les agences partenaires des Nations Unies au cours des différentes étapes d’évaluations.

**III.2. Les grandes catégories de données et de variables**

Elles peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

**1**. Actifs de subsistance (humains, financiers, sociaux, physiques et naturels) et situation de pauvreté ;

**2**. Points forts des personnes relevant de la compétence du HCR, y compris les compétences en matière d'éducation, les connaissances et l'expérience de travail, les capacités comportementales basées sur les compétences (*behaviroural skills-based capacity*)

**3**. Richesse (niveaux de revenu, dépenses : types des niveaux par groupes de richesse) ; la possession des actifs ;

**4**. Source de revenus (emploi salarié, travail indépendant/agriculture/entreprises, envois de fonds*(remittances*), aides humanitaires/CBI) ;

**5**. Type d'emploi (marchés de travail formels/informels) ;

**6.** Accès aux services financiers et bancaires, autres services sociaux (santé, éducation) ;

**7**. Accès aux opportunités de formation formelles/informelles ; (compétences/ VTC/entrepreneuriat/commerce, etc.)

**8**. Stratégies d'adaptation des ménages et stratégies de gestion des risques financiers ;

**9.** Intérêt et motivation du PoC pour trouver un emploi salarié et/ou indépendant ;

**10**. Facteurs qui entravent la participation dans certains secteurs de travail ; accès au marché du travail et productivité ;

**11**. Accès au marché/interaction avec l'économie locale ;

**12**. Risques de protection encourus en raison des vulnérabilités socio-économiques ;

13. Accès aux services énergétiques pour le bien-être et la productivité

1. **Livrables de conseil**

Le principal livrable de cette étude sera un rapport écrit/préparé par un contractant et soumis au HCR, au plus tard 1 mois après date de fin de l’étude. Le HCR, après analyse/revue du rapport, pourra faire des commentaires et demander des corrections ou des modifications avant la soumission du rapport final.

**Le rapport final devrait porter sur les points suivants** :

* Résumé
* Méthodologie utilisée,
* Limite de l’étude définie
* Résumé des résultats de la revue de la littérature avec une liste de références, décrivant les tendances du marché local/ régional / national et les opportunités et contraintes de marché potentielles ;
* Analyse de la façon dont les politiques et les plans gouvernementaux jouent sur le marché local ;
* Aperçu des résultats de l’observation sur le terrain et des informations recueillies auprès de diverses sources, y compris un résumé des tendances actuelles du marché local et des facteurs qui affectent les vendeurs et les consommateurs locaux ;
* Liste des produits/services rentables les mieux demandés (viabilités du secteur) et plans pour combler les lacunes ;
* Décrire les préférences et les tendances d’achat des consommateurs locaux et fournir une analyse par service / produit pour déterminer l’utilisation / les achats sur une base mensuelle ;
* Résumé des possibilités potentiellement rentables qui peuvent être explorées, détaillant quels types de petites entreprises seraient les plus appropriées pour les hommes, les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables, les réfugiés et les communautés d’accueil et estimant le nombre de ceux qui bénéficieraient des opportunités de marché identifiées et de l’augmentation du revenu des bénéficiaires, en utilisant les groupes de richesse identifiés par le biais de l’HEA, si disponible. Justification d’opportunités d’affaires importantes sélectionnées avec les résultats d’un classement des scores et d’une analyse SWOT ;
* Description d’une étude de faisabilité simplifiée des opportunités d’affaires identifiées, s’il y a des contraintes à combler, en proposant des solutions pratiques ;
* Recommandations de stratégies de développement des entreprises spécifiques afin d’améliorer les opportunités d’affaires pour la population cible ;
* Résultats de l’atelier de validation ;
* Résumé du niveau de participation de la communauté au cours de la consultation ;
* Aperçu de la mesure dans laquelle le conseil a été spécifique et sensible au genre.

Le contractant sera également tenu de soumettre au HCR les documents suivants : 1) des copies électroniques de tous les types de données collectées (quantitatives et qualitatives), 2) tous les outils de collecte de données, et 3) tout autre document qui sera utilisé dans le cadre de la consultation prévue.

Le contractant organisera un atelier de validation avec les parties prenantes concernées pour discuter des résultats de l’étude et solliciter les commentaires nécessaires à la finalisation du rapport.

Le contractant formulera des recommandations pertinentes pour la mise en œuvre d’une stratégie de réponses qui tiendra compte des activités pertinentes susceptibles de favoriser l’autonomisation des refugies dans un délai de deux à trois ans.